

Ville de Malakoff

DECISION MUNICIPALE N° DEC2025_246

Direction : Direction Culture

OBJET : Décision modificative pour une sollicitation de subvention auprès de la DRAC Ile-de-France

Madame la Maire de Malakoff,

Vu le Code général des collectivités, notamment ses articles L.2122-22 26°, L.2122-23, L.2331-4 et L.1111-4 ;

Vu la délibération n°2020-19 du 23 mai 2020 par laquelle le conseil municipal a chargé Madame la Maire par délégation de prendre les décisions prévues à l'article L.2122-22 26° du code général des collectivités territoriales ;

Vu les statuts de la Direction Régionale des affaires Culturelles (DRAC) d'Île-de-France et les conditions de demande de subventions ;

Vu le dispositif de subvention de fonctionnement de la Direction Régionale des Affaires Culturelles d'Île-de-France ;

Considérant que la ville développe une programmation culturelle et artistique ciblant tous les publics par le biais de son centre d'art ;

Considérant que la ville peut bénéficier du concours de la DRAC d'Île-de-France afin de financer des projets permettant de satisfaire l'objectif d'intérêt communal susmentionné ;

Considérant le dispositif mis en place par la DRAC d'Île-de-France nécessitant la formalisation d'une demande de subventionnement ;

Considérant que la ville, via la programmation du centre d'art, est éligible au dispositif de subvention exceptionnel intitulé le plan « Mieux produire Mieux diffuser » ;

DÉCIDE,

Article 1 : DE MODIFIER la décision municipale N°DEC2025_35 portant sur la « Sollicitation d'une subvention de fonctionnement auprès de la DRAC Ile-de-France » ;

Article 2 : DE DIRE QUE à la demande de subvention de fonctionnement initiale, sollicitée pour un montant de 15 000 € TTC (quinze mille euros), s'ajoute une demande de subvention exceptionnelle de 25 000 € TTC (vingt cinq mille euros), soit un montant total de 40 000 € TTC (quarante mille euros) correspondant à 7,9 % des dépenses globales estimées à 506 622 € TTC (cinq cent six mille six cent vingt deux) ;

Article 3 : DE DIRE QUE les recettes en résultant seront perçues sur le budget de l'exercice concerné ;

Article 4 : La présente décision sera notifiée aux parties

registre des décisions et publiée électroniquement. Ampliation de la procédure

à Monsieur le Préfet des Hauts-de-seine et Madame la trésorière municipale.

Fait à Malakoff, le 13 octobre 2025

La Maire,
Jacqueline BELHOMME

*La Maire,

- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.
- Informe que la présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Cergy-Pontoise dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.



Collectivité

DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION

Veuillez cocher la case correspondant à votre situation :

- première demande
 renouvellement d'une demande

Vous trouverez dans ce dossier :

- Des informations pratiques
- Une demande de subvention (fiches 1- 2- 3)
- Une attestation sur l'honneur (fiche 4)
- La liste des pièces à joindre au dossier (fiche 5)

Veuillez envoyer ce dossier à l'une des administrations suivantes (cochez la case correspondante et donnez les précisions demandées) :

Etat

Ministère de la culture et de la communication

Direction régionale des affaires culturelles d'Ile-de-France

Région.....

Direction.....

Département.....

Direction.....

Commune

Direction.....

Autre organisme public

Direction.....

Informations pratiques

Qu'est-ce que le dossier de demande de subvention ?

Le dossier de demande de subvention est un formulaire destiné aux **collectivités locales** désireuses d'obtenir une subvention de la part du Ministère de la culture - Direction Régionale des affaires culturelles d'Ile-de-France. Il concerne les demandes de financement **d'une ou plusieurs action(s) spécifique(s)**.

Le dossier comporte de 4 fiches.

➤ Fiche n° 1 : Présentation de la collectivité responsable du projet

Cette fiche facilitera vos relations avec la Direction régionale des affaires culturelles d'Ile-de-France.

Vous présenterez les éléments d'identification de la collectivité responsable du projet, ses activités habituelles ainsi que des renseignements d'ordre administratif et juridique.

➤ Fiche n° 2 : Description de l'action spécifique

Cette fiche sert à décrire l'action (ou les actions) projetée(s) pour laquelle (ou lesquelles) vous demandez une subvention. Elle est très importante tant pour l'administration dont vous demandez l'aide que pour la réussite même de l'action que vous projetez, puisqu'elle doit vous permettre de souligner sa cohérence.

➤ Fiche n° 3 : Budget prévisionnel de l'action projetée

Cette fiche retrace le budget prévisionnel de l'action projetée en présentant **un budget équilibré en charges et en produits** et en détaillant les postes de dépenses et recettes (précisez les subventions sollicitées auprès d'autres partenaires publics ou privés).

➤ Fiche n° 4 : Attestation sur l'honneur

Cette fiche permet au représentant légal de la collectivité, ou à son mandataire, de signer la demande de subvention et d'en préciser le montant.

Votre demande ne pourra être prise en compte que si cette fiche est complétée et signée.

➤ Fiche n° 5 : Pièces à joindre à votre dossier

- Le présent formulaire dûment rempli (fiches 1,2,3,4)
- La délibération de l'assemblée délibérante relative au projet concerné
- Toute autre document que vous jugez utile de transmettre pour la bonne instruction de votre demande
- Le relevé d'identité bancaire
- Le compte rendu de l'utilisation des fonds reçus à transmettre dans les six mois suivants la réalisation de l'action, y compris dans le cas où le renouvellement de la subvention n'est pas demandé.



Présentation de votre collectivité – Fiche 1

Identification de votre collectivité :

Nom de votre collectivité : Commune de Malakoff

Statut (commune, communauté de communes, conseil régional, conseil général, syndicat mixte...):

Adresse : Hôtel de ville, 1 place du 11 novembre
Commune : Malakoff

Code postal : 92240

Téléphone : 01 47 46 75 00 Télécopie :

Courrier électronique : maisondesarts@ville-malakoff.fr

Numéro SIREN : 219 200 466

Adresse de correspondance, si différente : maison des arts, 105 avenue du 12 février 1934

Code postal : 92240 Commune : Malakoff

Identification du responsable de la structure et de la personne chargée du dossier

Le représentant légal :

Qualité : Maire de Malakoff

Courrier électronique : ibelhomme@ville-malakoff.fr

La personne chargée du dossier

Courrier électronique : acartier@ville-malakoff.fr

Identités et adresses des structures culturelles pour lesquelles la subvention est demandée

(un organigramme peut être joint pour décrire les relations)

Etablissement(s) : centre d'art contemporain de Malakoff.

105 avenue du 12 février 1934, Malakoff

Description de l'action – Fiche 2

Vous ne devez remplir cette fiche que si la demande de subvention correspond à une action spécifique que vous souhaitez mettre en place.

Présentation de l'action :

Le centre d'art contemporain de Malakoff déploie ses actions entre **deux lieux : la maison des arts, lieu de diffusion, et la supérette**, lieu d'expérimentation dédié aux collectifs d'auteur·ice·s. Laboratoire émetteur d'idées, d'utopies et de formes inédites, lieu de rencontre avec les auteur·rice·s, initiateur de débats et échanges sur les mutations de notre société, il est le lieu des citoyen·ne·s et aussi lieu de ressources pour les auteur·rice·s, étudiant·e·s en art, qui peuvent compter sur du soutien intellectuel, logistique et administratif.

Depuis 2015, le centre d'art s'est engagé dans **deux axes de recherches** : l'une autour de la notion du travail collectif dans le champ des arts visuels et la seconde dans une mutation écoresponsable qui se veut réflexive et radicale. L'observation tout comme l'application de celles-ci se donnent à voir dans ses projets qui s'articulent sur ses deux sites.

Le pôle médiation et éducation artistique mène des actions pédagogiques et de médiations particulièrement actives qui s'accompagnent du renfort des artistes. La fonction de médiation apparaît, en effet, comme un axe essentiel du centre d'art vis-à-vis de tous les publics sur son territoire : initiation à l'art contemporain, travail d'information auprès des enseignant·e·s, ateliers pédagogiques, évaluation des actions, échanges avec les visiteur·euse·s et partage de connaissances. Les projets, grâce à une médiation de qualité, se prolongent au-delà de leur durée et continuent de vivre au travers du récit des visiteur·euse·s. Une pédagogie de proximité permet ainsi de placer chacun·e, enfant et adulte, au plus près de la pensée des auteur·rice·s invité·e·s.

Le centre d'art est membre des réseaux DCA, TRAM, BLA! et Arts en résidence-réseau national . En régie directe, il bénéficie du soutien du ministère de la Culture (DRAC Île-de-France), de la Région Île-de-France, du Conseil Général des Hauts-de-Seine, de la Métropole du Grand Paris et de Paris Habitat.

→lien vers le site internet du centre d'art : <https://maisondesarts.malakoff.fr/2/accueil.htm>

→lien vers le rapport d'activités 2023 :

https://maisondesarts.malakoff.fr/fileadmin/maisondesarts.malakoff.fr/MEDIA/BONUS/2023/Bilan_2023.pdf

→revue de presse 2023 :

https://maisondesarts.malakoff.fr/fileadmin/maisondesarts.malakoff.fr/MEDIA/BONUS/2023/Revue_de_presse_2023.pdf

→lien vers instagram : <https://www.instagram.com/centredartdemalakoff/>

→lie vers facebook : <https://www.facebook.com/centredartcontemporaindeMalakoff/>

Contenus et objectifs de l'action :

L'année 2025 poursuit les orientations de recherche du centre d'art avec le projet artistique **un centre d'art nourricier 2024-2025-2026** qui répond au dispositif du Ministère de la Culture Mieux Produire Mieux Diffuser. Il s'inscrit également dans la continuité de l'expérimentation **Couper les fluides** qui s'est tenue en 2023.

Contextualisation

Depuis plusieurs années, l'équipement a porté une attention particulière aux enjeux environnementaux et sociaux et a mis en place naturellement des bonnes pratiques pour réduire son impact, mieux rémunérer les auteur·ice·s, favoriser l'économie circulaire, jusqu'au ralentissement de sa programmation afin d'encourager un "écosystème d'attention". Du 12 février au 8 juillet 2023, l'équipe, sur le site maison des arts, a souhaité amorcer un pas supplémentaire avec l'expérimentation du projet *Couper les fluides*. Pendant plusieurs mois, l'établissement a renoncé à l'usage des fluides, eau, gaz et électricité, dont il dépend aujourd'hui pour fonctionner. Est-ce que "Couper les fluides" signifie se couper du monde extérieur ? Comment ré-inventer le travail *low carbone, low fluides* ? Ce furent bien là les enjeux de l'expérimentation et de son observation.

Dans le prolongement de *Couper les fluides*, le centre d'art a imaginé un projet sur trois ans et en lien avec ses axes de recherches. Il se manifeste comme un lieu écocitoyen. Il réunit des autrices et auteurs, citoyennes et citoyens devenant transmetteuses et transmetteurs de leurs savoir-faire. Toujours dans son attention à la transmission et au vivant, le centre d'art souhaite re-questionner, repenser et renouveler les modes de partage, dans la volonté de penser en commun, de s'alimenter ensemble, de se nourrir des savoirs et des ressources de chacune et chacun. Le projet pose un principe d'inclusivité et se pense dans une économie contributive. Il se fabrique depuis des situations contextuelles comme la cuisine, la pépinière, la vidéo room, l'agora, l'atelier, les murs de diffusion, la librairie consultative et se géolocalisent principalement sur ses deux sites.

Le projet *un centre d'art nourricier 2024-2025-2026*, articulé sur ses deux sites, est pensé comme un espace commun et engagé avec tou·te·s.

En complément des deux phases (3 et 4) ci-dessus, l'équipe met en situation sur toute l'année une quarantaine de moments d'échanges propices aux discussions, d'ateliers de cuisines, d'ateliers permaculture, d'arpentages, de dispositifs de soutien, de projets hors les murs et ré-imagine sans cesse des modules de médiation et d'éducation artistique adaptées aux besoins des visiteur·euse·s.

site maison des arts :

- *un centre d'art nourricier 2024 – 2025 – 2026 cycle 3 : les moulineuses*

5 mars au 19 juillet 2025

ouverture : mercredi 5 mars, 16h-21h

un centre d'art nourricier 2024 – 2025 – 2026

cycle 3 : les moulineuses

site maison des arts

Les auteur·rice·s : AWARE, Cindy Bannani, Charlie Chine, Anouck Durand Gasselin, La Bourse du Travail de Malakoff, Les Froufrous de Lilith (Bulle Meignan et Camille Zéhenne), Louise Pressager, Shed Publishing (Laura Boulic, Nesma Merhoum, Lydia Amarouche, Mihena Alsharif), les collègues de la ville, Olivia Hernaïz, Suzanne Husky, Aliocha Imhoff, & Kantuta Quirós, Emilie Moutsis, The New Mestiza (Laura Ben Hayoun Stepanian, Anita Pouchard Serra, Lynn S.K), Janine Niépce, Auriane Preud'homme, Willy Ronis, Sophie Suma, Olivier Vadrot, Josselin Vidalenc, Giuliana Zefferi,...

commissariat : aude cartier et l'équipe du centre d'art

En 2025, la ville de Malakoff comme d'autres communes de la Région Île-de-France auront mené 100 ans de politiques progressistes et ouvrières. En 1892 à Malakoff, encore tout nouveau territoire, se tient la première réunion d'un

collectif composé de 80 citoyen·ne·s qui crée la première "société coopérative", nommée "l'Avenir de Malakoff". Ce collectif gère les provisions alimentaires et organise les premiers grands banquets en soutien aux travailleurs en grève. Un an plus tard, le collectif compte plus de 160 membres et c'est en 1898 qu'est élu le premier maire, Arthur Piron. En 1899, le "Groupe féministe socialiste", devenu GFS, "Groupe des femmes socialistes" quelques années plus tard, est fondé par trois ouvrières et vise à donner un espace de représentation pour les plus de quatre millions de femmes de la classe ouvrière. Le manifeste original du GFS déclare vouloir mettre fin à « la double oppression des femmes, exploitées à grande échelle par le capitalisme, soumises aux hommes par les lois et surtout par les préjugés ». À Malakoff, Augustine Variot, féministe militante fait partie de ce mouvement et devient conseillère municipale alors même que les femmes n'ont pas le droit de vote. Les historien·ne·s qui étudient les grands mouvements ouvriers de la fin du XIX^e siècle, traduisent l'exploitation des hommes par le patronat mais font le constat que « les femmes expérimentaient une exploitation particulière liée à leurs faibles salaires, à leur vulnérabilité face au harcèlement sexuel, à leur double journée de travail, à leur très faible mobilité professionnelle et à leur exclusion de certains métiers sur la base de leur sexe »*. Le titre *les moulineuses* emprunte avec sororité à la première grande grève des femmes ouvrières en France. A Lyon en 1869, les ouvrières de la soie tiennent tête au patronat pendant 2 mois avec pour revendication principale le respect et l'amélioration de leurs conditions de travail.

Le cycle 3 *un centre d'art nourricier 2024-2025-2026 : les moulineuses* interroge les conditions d'exercice des femmes au travail qui sont toujours à examiner tant elles restent inégalitaires et précaires. Ce nouveau projet propose des pistes de réflexions autour d'ateliers culinaires, de banquets rappelant que les grandes conquêtes sociales se sont faites autour de moments conviviaux. Il évoque les alliances solidaires entre les mouvements paysan·ne·s, les cantines collectives et les salarié·e·s. Il place l'éducation populaire au cœur du commun. Entre archives et création contemporaine, entre théorie, réflexion et partage de savoir-faire, ce troisième cycle poursuit son expérimentation de faire du centre d'art un lieu laboratoire, d'un manifeste écocitoyen, qui évolue vers l'idée d'un lieu-école qui considère que chacun·e est porteur·euse de savoirs à qu'iel peut partager. Il se fabrique depuis les espaces permanents comme la cuisine, la permaculture, la vidéo-room, la pépinière, l'agora, la résidence, l'atelier, les temporaires et la librairie consultative.

*Femmes, genre et mouvement ouvrier en France aux XIX^e et XX^e siècles : bilan et perspectives de recherche par Laura L. FRADER

programme des agoras :

- **séminaire écologies post-artistiques**

Le centre d'art invite Aliocha Imhoff enseignant-chercheur de Paris VIII et Kantuta Quirós enseignante-chercheuse à Paris I à réaliser un séminaire de six rencontres sur les *Écologies post-artistiques* en partenaires et soutiens de l'Université Paris I – EAS ACTE (Axe Plasticités) et l'Université Paris VIII – AIAC/TEAMeD & département Arts Plastiques.

À l'aune de la crise climatique globale et de ce tournant cosmologique, la notion d'institution d'art appelle à une urgente et complète refonte. Les pistes de travail visant à écologiser les institutions et faire de l'espace de l'art une répétition générale pour une bascule terrestre se sont depuis quelques années, multipliées, du tournant éco-assembléiste de l'art à la permacircularité muséale, de l'éco-pédagogie critique aux spiritualités radicales des éco-féminismes, tandis que les appels plus amples à bifurquer ou à désérer s'intensifient encore. Quels sont désormais les contours de ce tournant et de ces pratiques qui doivent, d'un côté, leur condition de possibilité et d'usage à l'art « sans en relever pour autant » - ce que l'on appelle « post-artistique » - et qui, de l'autre, tendent à faire bifurquer les institutions et les musées comme fonction, à rebours d'une nécropolitique muséale et d'une esthétique fossile ?

-Mercredi 5 mars 2025 - *Fermes post-artistiques & fermentations sociales*

Léa Muller, artiste, Vivien Sansour, artiste, conteuse, chercheuse, fondatrice de la Palestine Heirloom Seed Library, Kathrin Böhm, artiste, co-fondatrice de Myvillages.

-Mercredi 12 mars 2025 - *Éco-démocraties*

Jonas Staal, artiste.

-Mercredi 19 mars 2025 - *Musées permacirculaires*

Stéphane Verlet-Bottéro, artiste, écologue et curateur, Thomas Carnegie Jeffery, curateur, philosophe.

-Mercredi 26 mars 2025 - *Institutions post-artistiques*

Stephen Wright, théoricien de l'art, directeur du Künstlerhaus Stuttgart, Marianna Dobkowska, directrice du Ujazdowski Castle Varsovie, membre du bureau des services postartistiques.

-Mercredi 2 avril 2025 - *Post-plantation & Fossil Free Culture*

Renzo Martens, artiste, Imani Jacqueline Brown, artiste, activiste et chercheuse.

- Samedi 12 avril 2025 - *Spiritualités éco-féministes & rituels post-séculaires*

Yuna Visentin, autrice et Mohamed Amer Meziane, philosophe.

- agora de shed publishing

Invitation à Shed publishing, une maison d'édition indépendante et une plateforme artistique établie entre Paris et Marseille, spécialisée dans la conception d'essais et d'ouvrages en littérature jeunesse. Se voulant un espace de débat accessible autant que réfléchi, Shed publishing se nourrit d'intelligence collective, d'expressions singulières et de la curiosité nécessaire à tout bouleversement.

- 17 mai 2025 - Une histoire politique du paysage israélien

Avec : Adèle Ribouot et Nadav Joffe. Séance animée par Lydia Amarouche et Laura Boullic de la maison d'édition Shed publishing.

Nadav Joffe est un paysagiste franco-israélien. Il a mené, en collaboration avec Adèle Ribouot, des recherches portant sur l'afforestation comme pilier du nationalisme israélien. Militant au sein du collectif juif décolonial Tsedek !, il enquête à présent pour l'ONG d'investigation indépendante INDEX, membre du réseau international Investigative Commons, pensée comme une antenne autonome de Forensic Architecture.

Paysagiste titulaire d'un diplôme de l'ENSP de Versailles et d'un master de recherche en histoire contemporaine de l'université Grenoble-Alpes, Adèle Ribouot est assistante en histoire contemporaine au sein du département d'histoire générale à l'université de Genève où elle prépare une thèse sur la fonction du kibbutz dans la colonisation et la transformation de la Palestine – une étude à l'intersection de l'histoire environnementale, de l'histoire coloniale et de l'histoire transnationale des pratiques scientifiques, d'aménagement et d'architecture moderne en lien avec le militaire.

- 5 juillet 2025 – agora en cours de construction

- [un centre d'art nourricier 2024 – 2025 – 2026 cycle 4 : en des lieux sans merci](#)

20 septembre au 21 décembre 2025

ouverture : samedi 20 septembre, 16h-21h

un centre d'art nourricier 2024 – 2025 – 2026

cycle 4: collectif en des lieux sans merci, fragments d'une archive décoloniale

sites maison des arts et la supérette

Jean-François Boclé, Thierry Fontaine, Nathalie Muchamad et Myriam Omar Awadi.

En des lieux sans merci souhaite questionner les intersections du Centre d'art de Malakoff et du collectif. Le sous-titre de cette édition, dans sa polysémie résume cette intention :

Poétique/Politique du végétal, de l'extractivisme au nourricier - un dispositif de recherche collaboratif et relationnel « Nous concevons notre projet comme les fragments en construction d'une archive décoloniale. Nous sommes en 2024, année des Outre-mers et ce qui nous rassemble, c'est d'être tous de ces territoires sans merci : les dits territoires ultra-marins. L'un des enjeux de ce projet est de mettre au jour, à partir de nos identités d'artistes dits ultra-marins, l'existence d'un "nous-monde" qui déborde nos identités singulières.

Nous savons le mouvement populaire qui a lieu actuellement en Martinique, les manifestations contre la vie chère.

Nous savons ses sous-basements, le mouvement historique de 2009 en Guadeloupe, Martinique et à la Réunion, le Lyianaj Kont Profitasian (LKP). 2009 est aussi l'année du Manifeste des "produits" de haute nécessité rédigé entre autre par Edouard Glissant et Patrick Chamoiseau. En voilà un extrait :

« (...), derrière le prosaïque du « pouvoir d'achat » ou du « panier de la ménagère », se profile l'essentiel qui nous manque et qui donne du sens à l'existence, à savoir : le poétique. Toute vie humaine un peu équilibrée s'articule entre, d'un côté, les nécessités immédiates du boire-survivre-manger (: le prosaïque) ; et de l'autre, l'aspiration à un épanouissement de soi, là où la nourriture est de dignité, d'honneur, de musique, de chants, de sports, de danses, de lectures, de philosophie, de spiritualité, d'amour, de temps libre affecté à l'accomplissement du grand désir intime (le

poétique). Comme le propose Edgar Morin, le vivre-pour-vivre, tout comme le vivre-pour-soi n'ouvrent à aucune plénitude sans le donner-à-vivre à ce que nous aimons, à ceux que nous aimons, aux impossibles et aux dépassemens auxquels nous aspirons.

Dans le cadre de ce projet qui s'articule sur les deux sites, nous souhaitons penser des dispositifs de porosité entre notre collectif, les espaces dits ultra marins, la ville de Malakoff et ces dispositifs seront produits dans le cadre l'exposition et grâce à une série d'ateliers de recherche. »

site supérette :

Le centre d'art considère que les missions de la supérette sont des enjeux majeurs pour la création. La mise en pratique et en réseau de ces missions en font un endroit inédit dans le champ des arts visuels. L'expérience correspond également aux attentes exprimées par les habitant·e·s lors des différents temps de concertation. En effet ces temps ont identifié deux axes majeurs : un besoin de valorisation de leur quartier par des équipements et une programmation culturelle, des espaces d'échanges et de rencontres.

Pendant l'année 2024, le centre d'art souhaite continuer de confirmer sa présence au cœur du quartier de Stalingrad, confirmer la supérette comme un lieu de vie et poursuivre le soutien aux collectifs, aux auteur·e·s, aux projets collaboratifs via deux dispositifs :

- De janvier à février installation de l'atelier de fabrication par l'artiste régisseur Josselin Vidalenc. L'équipe du centre d'art lance un projet de recherche, afin de concevoir un espace de travail dédié aux collectifs en résidence à la supérette.
- Un centre d'art nourricier phase 3 : *les moulineuses du 5 mars au 19 juillet 2025*

5 mars ouverture de «l'atelier» : L'auteur Josselin Vidalenc avec l'équipe du centre d'art ont repensé et imaginé un espace de fabrication plus praticable et fonctionnel. La supérette, ouverte en 2019, est un lieu de recherche, d'espace de travail pour les collectifs en résidence et ouverte aux habitant·es du quartier.

Du 7 avril au 7 juin : résidence du collectif les Froufrous de Lilith : Le centre d'art accueille à la supérette pour un temps de résidence de six semaines, le collectif les Froufrous de Lilith. Fondé en 2016 par Bulle Meignan et Camille Zéhenne, ce collectif curatorial réalise des soirées itinérantes de projection, mêlant films et propositions culinaires. Leur travail curatorial aborde les interrelations du sensoriel et du symbolique, autour de thématiques communes dans la société : le travail, la dictature, l'argent, la nuit, la jeunesse, etc. Par des choix et des associations d'images animées de natures et sources différentes, elles créer des expériences visuelles qui bousculent nos imaginaires collectifs. Depuis le lancement de leur projet, 48 séances de Food&Films ont été programmées à travers la France et à l'étranger (DOC !, La Villette, Musée des Beaux-arts de Angers, ICA de Londres ; Printemps de Festival F.A.M.E, La Gaîté lyrique). Ce temps de résidence et de recherche, sera dédié au travail et à la préfiguration d'une prochaine édition à venir, qui prolongera en version papier l'expérience du leur projet Food&Films.

- **Nuit Blanche : Lundi 2 au samedi 7er juin - site la supérette, quartier Stalingrad**

Préparation de la performance culinaire avec les Froufrous de Lilith à la supérette avec les habitantes du quartier. (voir programme Nuit Blanche – Hors les murs)

- **Du 18 juin au 19 juillet:** exposition commissariée par les étudiant·e·s du Master 2 professionnel « L'art contemporain et son exposition » de Sorbonne Université.

- ➔ lien vers le site internet du centre d'art avec les documents téléchargeables de présentation de la supérette et des différents formats de résidence : <https://maisondesarts.malakoff.fr/61/la-superette.htm>

Hors les murs :

- **Nuit Blanche : Samedi 7er juin de 19h à 00h - site la supérette, quartier Stalingrad**

Pour la quatrième année le centre d'art investit 4 000 m² d'espace public, au pied de la cité Stalingrad et de la supérette, lieu d'expérimentation du centre d'art, avec une programmation propice au partage et à l'interaction artistique et sociale. Le temps d'une soirée le quartier de Stalingrad devient un espace de rencontres et de convivialité. Au menu : performances culinaires, projections, ateliers enfants, balades, rencontres avec des artistes.

En écho avec le cycle *les moulineuses*, le centre d'art invite Les Froufrous de Lilith, collectif composé de Bulle Meignan et Camille Zéhenne, qui reproduise à l'occasion de cette soirée un de leur Food&Film « Travailleur ». Ce programme d'art vidéo thématique, multisensoriel et convivial propose la curation d'archives, films, vidéo du trouvées sur le web, extraits, etc.- accompagné d'une création culinaire pensée en mimoire avec la thématique, à déguster pendant une séance.

En partenariat avec la Scène Nationale – Cinéma Marcel Pagnol, le film « Les délices de Tokyo » sera projeté sur un écran LED géant (4x5) à partir de 22h.

- ***La Caravane folle* de Malachi Farrell**

Janvier-mars 2025 : parc de la maison des arts

Mars-juin 2025 : collège Haut-Mesnil à Montrouge (à confirmer)

*La Caravane folle** de l'artiste Malachi Farrell, poursuit son parcours dans la ville et s'installe au printemps dans la cour de récréation d'un établissement scolaire. Les enfants découvrent l'œuvre de près et pratiquent en classe avec leur enseignant·e des ateliers en lien avec le travail de l'artiste, à l'aide d'une boîte pédagogique contenant différents outils de médiation réalisée par le pôle médiation et éducation artistique.

*Commande publique semi-pérenne de la ville de Malakoff, réalisée avec le soutien financier de l'Association des Amis de la Maison des Arts (AAMAM), Artutti, Atome Promotion, Accueil Promotion, Bouygues Immobilier, Le Bozec, Nexity, Pichet.

Description œuvre :

La caravane folle de l'artiste Malachi Farrell fonctionne comme un théâtre mobile, amenée à voyager pendant cinq ans dans la ville, au sein d'établissements scolaires, parcs, places, ainsi qu'au-delà de ses frontières. Malachi Farrell invente des mises en scène, faites de robots composés d'objets souvent de récupération, chorégraphiés par des mouvements synchronisés, accompagnés de bandes sonores et de jeux de lumière. Mélant bricolage et technologies de pointe, Malachi Farrell raconte des fables contemporaines empreintes d'une forte charge

Pôle médiation et éducation artistique :

- **Médiation autour du cycle 3 : *Les moulineuses***

-visites-ateliers scolaires du projet : visite des enseignant·e·s et visites des classes à partir de mars 2025. À travers la visite sensible du travail des auteur·rice·s et de leurs savoir-faire, les groupes découvriront les thématiques de ce

nouveau cycle, ainsi que les différents métiers qui composent un centre d'art notamment en s'appuyant sur l'outil jeu *Confessions* créé par les autrices Giuliana Zefferi et Auriane Preud'homme.

-on goûte aux visites - site maison des arts

Pendant les vacances scolaires du printemps, le mercredi 23 avril 2025, à 16h, petit·e·s et grand·e·s sont invité·e·s à venir découvrir de façon ludique le projet *Les moulineuses*.

Ce sera l'occasion de découvrir l'espace enfant La pépinière et de jouer aux jeux de sociétés proposés dans ce nouveau cycle.

Ce temps d'échange sera suivi d'un petit goûter fruité dans la cuisine du site maison des arts.

-visite contée pour les bébés

0 à 3 ans avec leur famille – samedi 17 mai 2025 à 10h

site maison des arts

À l'occasion du projet *Les moulineuses*, le pôle médiation et éducation artistique du centre d'art a imaginé une « visite contée pour les bébés ». Le groupe parents-enfants vont découvrir une histoire inspirée par les œuvres des autrices. Cette visite s'adapte aux besoins des plus jeunes comme celui des parents.

- **Projets d'éducation artistique et culturelle**

- « malakoff, vues détachables » - grandir et jouer avec l'art

dates : 17-21 février 2025

7-11 juillet 2025

site la supérette – la librairie consultative

Les vacances scolaires sont l'occasion pour les enfants des centres de loisirs maternels de Malakoff de participer à un atelier artistique pendant cinq jours avec un·e artiste. Cette année, c'est l'artiste Magalie Vaz qui invite les enfants à découvrir le travail artistique sur papier et l'espace de la supérette La librairie consultative. Dans la continuité d'une démarche questionnant la production et la reproduction de contenus imprimés, il sera question de proposer aux groupes d'enfants de réaliser leur propre papier recyclé puis de le décliner selon la forme de la carte postale, potentiellement en vue d'envisager des correspondances réelles ou imaginaires. Les enfants pourront alors réaliser chacun·es deux cartes postales : une qu'iels pourront envoyer ou garder, et une autre qui aura un statut d'archive. Les cartes postales archives seront alors regroupées sous la forme de carnets de cartes postales reliées à la manière de ces carnets populaires du XX^e siècle. À travers une approche des végétaux, de la transformation de la matière papier, de certains ouvrages de la librairie consultative, il s'agirait d'ouvrir un espace de parole partagé et/ou intime. Ces approches plurielles ont pour but d'amener les enfants à considérer sous le prisme de *la Relation* (développée par Edouard Glissant) leur rapport à la ville, les végétaux qui la constituent, leurs histoires dans la ville, leur quartier.

Ce projet s'inscrit dans le cadre du dispositif « Grandir et Jouer avec l'art » de la Direction des affaires culturelles et du centre d'art contemporain en partenariat avec la Direction de l'éducation de la ville de Malakoff.

- grandir et jouer avec l'art – à définir

dates : 21-25 octobre 2025

- plan mercredi – à définir

Pendant cinq mercredis après-midi, le pôle médiation et éducation artistique invitera un·e artiste sur le site la supérette pour réaliser un projet avec un groupe d'enfants d'un centre de loisirs de Malakoff.

Dans le cadre du dispositif « Plan mercredi » du Ministère de l'Education nationale, de la Jeunesse et des Sports et de la CAF en collaboration avec les Directions des affaires culturelles et l'Education de la ville de Malakoff. Avec les centres de loisirs de Malakoff.

dates : avril-mai 2025

site la supérette

- avec l'autrice Cindy Bannani en lien avec le cycle 3 *Les moulineuses*.

dates : octobre-novembre 2025

site maison des arts

- avec le collectif En des lieux sans merci.

- projet du guide eac de la ville de Malakoff

Dans une logique de partenariat, les structures culturelles de la Malakoff s'associent sous l'impulsion de la Direction des affaires culturelles de la ville et de l'Education nationale pour proposer des projets d'éducation artistiques et culturelles aux écoles de Malakoff.

- « **notre anthologie – initiation aux pratiques de la micro-édition** » - une classe de CP école Guy Moquet de Malakoff

dates : mai-juin 2025

site la supérette – la librairie consultative

Ces projets sont réunis dans le Guide EAC. Dans ce cadre une classe de CP de l'école Guy Moquet de Malakoff réalisera un atelier plastique avec l'artiste-autrice Magalie Vaz permettant de réaliser des micros-éditions sous la forme d'une anthologie. Cet atelier s'appuie sur les recherches de l'artiste-autrice qui s'articule autour des pratiques de la reproduction et de la transmission. Elle adopte la posture de la glaneuse ; que ce soit dans les livres, dans les placards, dans les internets, dans ses territoires. Les récoltes de concepts, glyphes, éphéméras vernaculaires, rebuts d'impressions sont détournées et réinjectées dans ses projets.

- « **et si malakoff était un plat** » - deux classes CE1-CE2 école Paul Langevin et CE2 école Henri Barbusse de Malakoff

dates : avril 2025

site la maison des arts

Ce projet permet à la fois de sensibiliser au patrimoine, à l'art et au bien manger en permettant aux élèves de découvrir l'histoire nourricière de Malakoff. Dans chaque séance l'artiste Emmanuelle Pardini explorera un pan de l'histoire de Malakoff et proposera d'y lier une recette de saison à réaliser avec les enfants. Afin de sensibiliser les plus jeunes au bien manger, il sera proposé en complément des contenus pédagogiques sur l'alimentation. L'ensemble du contenu sera consigné dans un livret pédagogique à remplir par les élèves à chaque session et lors des temps inter-séances animés par le corps enseignant. Les séances seront également l'occasion de rencontrer des acteur·rices du bien manger et de l'agriculture urbaine afin de sensibiliser les élèves à ses notions fondamentales.

Enfin, dans le cadre du projet *Un centre d'art nourricier*, le pôle médiation accueillera les classes en visite, des ateliers dans son espace cuisine et proposera la fabrication de la nappe du future banquet à partir de coloration naturelle.

-« de la fabrique industrielle à la fabrique artistique et culturelle : la Manufacture des Œillets à Ivry-sur-Seine – histoire de villes d'Ivry-sur-Seine et de Malakoff » - classe de 3^e du collège Henri Wallon d'Ivry-sur-Seine

Partenariat avec le Crédac – centre d'art contemporain à Ivry-sur-Seine.

Ce projet inter-établissement (PIE) fait découvrir aux élèves le site de la Manufacture des Œillets, fleuron du patrimoine industriel d'Ivry, reconvertis aujourd'hui en fabrique artistique et culturelle le centre d'art centre d'art contemporain de Malakoff. Plusieurs histoires seront rendues visibles aux élèves : celle d'une classe sociale – le milieu ouvrier –, celle d'un territoire et de son urbanisation – la ville d'Ivry et de Malakoff.

-« atelier food – nuit blanche » - la direction jeunesse

dates : mai-juin 2025

En lien avec la proposition artistique des Froufrous de Lilith pour la Nuit blanche dans le quartier de Stalingrad de Malakoff, le pôle médiation et éducation artistique proposera un projet autour de la nourriture avec le collectif et un groupe de jeunes malakoffiot·tes en partenariat avec la Direction jeunesse de la ville.

-projet chemins des arts – parcours 15-25 ans à définir

dates : octobre-novembre 2025

site maison des arts

avec le collectif En des lieux sans merci

Dans le cadre du projet *Le centre d'art nourricier*, le centre d'art contemporain prolonge son travail avec la Direction jeunesse de Malakoff en créant un parcours croisé lié au dispositif départemental des Hauts-de-Seine « Chemin des arts » - parcours 15-25 ans.

Ce nouveau dispositif, initié par le Département, a pour objectif d'amener des jeunes, encadrés par des associations et ou Direction de la jeunesse, à une rencontre artistique. Il doit être porté par des établissements culturels conventionnés, qui s'engagent à proposer un programme comprenant des visites d'exposition, des temps d'échanges avec des professionnel·le·s, la découverte d'un autre territoire et 10h de pratique artistique avec un·e artiste en dehors des temps scolaires.

Public(s) cible(s) :

- Visiteur·euse·s libres, tous publics de tous horizons
- Publics scolaires (maternelle, élémentaire, collège, lycées) et centre de loisirs de la ville de Malakoff et des villes environnantes au travers de plusieurs dispositifs qu'ils soient départementaux (dispositif Chemin des arts) ou académiques (projet PEAC – Parcours Education Artistique et Culturelle), Grandir et Jouer avec l'art, Plan du mercredi, Chemin des arts
- Publics spécifiques accompagnés : public en situation d'handicap, retraités, réinsertion sociale, primo arrivants, associations, etc
- Publics amateurs, professionnels, collectionneurs
- Publics des réseaux sociaux

Nombre approximatif de personnes bénéficiaires :

4000 personnes

Lieu (x) de réalisation : Les actions se déroulent principalement à la maison des arts, à la supérette, dans le parc et dans le verger. Certaines ont lieu hors les murs, dans l'espace public de la ville, les établissements scolaires, chez les partenaires culturels de la ville (conservatoire, maison des associations, médiathèque, maisons de quartier, etc).

Date de mise en œuvre prévue : janvier à décembre 2025

Durée de l'action (précisez le nombre de mois ou d'années) : 12 mois

Méthode d'évaluation prévue pour l'action : Pour chaque projet et action, un bilan détaillé et éditorial est mis en place. Des tableaux de comptage analytique des différents publics sont systématiquement mis en place pour chaque activité. Un rapport d'activité annuel est réalisé et diffusé sur le site du centre d'art.

Budget prévisionnel de l'action – Fiche 3

VOIR LE BUDGET PREVISIONNEL 2024 JOINT

CHARGES	PRODUITS (1)
Charges spécifiques à l'action	1 - Ressources propres
Achats	
Prestations de services	
Matières et fournitures	2 - Subventions demandées :
Services extérieurs	Etat (précisez le(s) ministère(s) sollicité(s))
Locations	Région
Entretien	Département
Assurances	Commune
Autres services extérieurs Honoraires	Bénévolat
Publicité	
Déplacements, missions	CNASEA (emplois aidés)
Charges de personnel	Autres recettes attendues (précisez)
Salaires et charges	
Frais généraux	Demande(s) de financement communautaire
	Ressources indirectes affectées
Coût total du projet	Total des recettes
Emplois des contributions volontaires en nature	Contributions volontaires en nature
Secours en nature	Bénévolat
Mise à disposition gratuite de biens et prestations	Prestations en nature Dons en nature
Personnel bénévole	
TOTAL	TOTAL

Au regard du coût total du projet, la collectivité sollicite une subvention de 15 000 €

(1) L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs Aucun document complémentaire ne sera susceptible d'être demandé si cette partie est complétée en indiquant les autres services et collectivités sollicitées

(2) Ne pas indiquer les centimes d'euros

Attestation sur l'honneur – Fiche 4

Cette fiche doit obligatoirement être remplie pour toutes les demandes (initiale ou renouvellement) et quel que soit le montant de la subvention sollicitée.

Si le signataire n'est pas le représentant légal de la collectivité, merci de joindre le pouvoir lui permettant d'engager celle-ci.

Je soussigné (e), (nom et prénom) : Belhomme, Jacqueline

représentant (e) légal (e) de la collectivité : Commune de Malakoff

Déclare être en règle au regard de l'ensemble des déclarations sociales et fiscales ainsi que des cotisations et paiements y afférant.

Certifie exactes les informations du présent dossier, notamment la mention de l'ensemble des demandes de subvention introduites auprès d'autres financeurs publics.

Demande une subvention de : 15 000 €

Demande de subvention MPMD de : 25 000 €

Précise que cette subvention, si elle est accordée devra être versée (1) :

Au Compte banque de France du payeur de la collectivité :

Nom du titulaire du compte :

Banque : BANQUE DE FRANCE

Domiciliation : Montrouge

Code banque : 30001

Code guichet : 00925

N° de compte : E9230000000

Clé : 16

Fait, le 14/01/2025 à Malakoff

Signature

(1) vous pouvez, si vous le souhaitez, joindre un RIB ou un RIP.

Pièces à joindre au dossier – Fiche 5

- Le présent formulaire dûment rempli (fiches 1, 2, 3, 4)
- La délibération de l'assemblée délibérante relative au projet concerné
- Toute autre document que vous jugez utile de transmettre pour la bonne instruction de votre demande

+ Pour une première demande

- 1 Relevé d'identité bancaire
- Si le présent dossier n'est pas signé par le représentant légal, **le pouvoir donné par ce dernier au signataire**
- le compte-rendu de la subvention (*)

+ Pour un renouvellement, quel que soit le montant demandé,

- le compte-rendu de la subvention dont vous demandez le renouvellement (*)
- 1 Relevé d'identité bancaire **s'il a changé**

(*) **IMPORTANT:** la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 rend obligatoire la transmission d'un compte-rendu financier à l'administration qui a versé la subvention dans les six mois suivant la fin de l'exercice pour lequel elle a été attribuée, y compris dans le cas où le renouvellement de la subvention n'est pas demandé.